

Annecy, le 19 avril 2022

Appel à projet

Des activités innovantes à destination des seniors à proposer jusqu'au 4 mai

Engagée dans une politique de lutte contre l'isolement des seniors, la Ville d'Annecy lance un nouvel appel à projet pour soutenir les associations qui proposent des activités innovantes pour les seniors. Les associations, qui contribuent par leurs actions au maintien du lien social et à la prévention de la perte d'autonomie, ont jusqu'au 4 mai 2022 pour déposer leur candidature.

L'appel à projets vise à soutenir les associations qui proposent des activités innovantes pour les périodes suivantes : du 1^{er} juillet au 30 septembre 2022 ou du 1^{er} octobre au 17 décembre 2022. Les projets déposés doivent répondre aux critères suivants :

- L'innovation par rapport à ce que la ville propose toute l'année ;
- L'activité doit être organisée sur un lieu facile d'accès sur le territoire d'Annecy ;
- Le développement du lien social ;
- L'activité proposée doit être physique, culturelle ou artistique.

Le dossier de candidature est à télécharger sur www.annecy.fr.

Les associations retenues bénéficieront d'une enveloppe globale de 6 000€ pour les aider à mettre en place leurs actions.

« Améliorer l'offre d'activités pour les retraités de plus de 60 ans est l'un de nos engagements. Par le biais de cet appel à projet, nous luttons contre l'isolement des seniors en leur permettant de se rencontrer et de s'ouvrir à de nouvelles activités tout en soutenant les associations locales qui œuvrent pour le bien-être des seniors. »

Karine Bui-Xuan Picchedda, maire-adjointe en charge de la santé, l'hygiène, du bien-vivre et du bien- vieillir
